

# *Lettre d'information*

## Sommaire

Cotisations .....	1
Edito compteur Linky .....	2
Calendrier – activités .....	3
Sorties .....	4

**Bonne année 2018 !**

**Santé ! Solidarité ! Humanité !**

Pour commencer l'année ensemble,  
retrouvons-nous le samedi 27 Janvier à 15h  
pour la galette suivi du bal avec Folk en Seine à 18h



## **Appel à cotisations 2018**

Une nouvelle année commence, nous vous sollicitons pour renouveler votre engagement envers l'association et renouveler votre adhésion. Grâce à cette contribution financière, nous pouvons proposer des activités à bas tarif afin qu'un maximum de personnes puisse en profiter.

Pour rappel, le montant minimum de **l'adhésion annuelle est de 15€**, mais chacun est libre de verser un montant supérieur ou de faire un don.

## **Appel à dons 2018**

Comme chaque année nous faisons appel à votre générosité pour contribuer au fonctionnement de l'association.

Un don fait à l'association sera déduit par l'administration fiscale, à hauteur de 66% du montant de vos revenus imposables (par exemple : pour un don de 100€, vous serez imposable sur 34€).

**L'association sera fermée du  
25 décembre au 7 janvier 2018.**

Les reçus  
fiscaux pour les dons 2017  
seront prêts et disponibles  
au bureau dès la rentrée.

## *Edito*

### **Pourquoi s'opposer à l'installation des compteurs « communicants » Linky est juste et possible**

*(Extrait du document édité par Solidarité Coordination Anti Linky Paris Ile de France – SCALP)*

L'entreprise ENEDIS (ex ERDF), filiale d'EDF, est en train d'installer le compteur d'électricité Linky partout en France (35 millions de compteurs). D'autres industriels posent des compteurs «communicants» pour le gaz Gazpar (11 millions de foyers), pour l'eau chaude et l'eau froide. Au total plus de 81 millions de compteurs INUTILES et NUISIBLES.

Pourquoi s'opposer à l'installation de ces compteurs **EST JUSTE** ? Parce que ces compteurs :

- sont des capteurs de données personnelles ;
- mettent en danger notre santé ;
- nuisent à l'environnement et consomment plus d'électricité ;
- suppriment des milliers d'emplois ;
- font augmenter les tarifs d'abonnement ;
- font dysfonctionner les électroménagers et risquer des pannes et des incendies ;
- sont facilement piratables.

Comment s'opposer à l'installation de ces compteurs **EST POSSIBLE** ? Pour refuser Linky :

- exprimer son refus par lettre recommandée avec accusé de réception (AR) au siège social d'Enedis ;
- moins essentiel mais utile, informer votre refus à votre agence locale d'Enedis, votre mairie, votre bailleur ou syndic de copropriété et, le cas échéant, l'entreprise sous-traitante chargée du remplacement du compteur ;
- conserver 2 copies de la lettre de refus signée et l'AR. Une copie de la lettre est à afficher sur votre compteur (s'il est à l'extérieur de votre logement). Si le compteur Linky vous est posé malgré tout, cette lettre servira à obtenir la dépose ;
- si le compteur est à l'intérieur de votre logement : ne pas ouvrir la porte aux sous-traitants. Ne pas tenir compte des intimidations éventuelles.
- si le compteur est à l'extérieur de votre logement : afficher une copie de la lettre envoyée à Enedis, si possible protéger votre compteur avec un coffrage, si possible être présents avec quelques voisins à l'arrivée des sous-traitants pour leur signifier pacifiquement votre refus.

### **NE PAS RESTER SEUL-E-S FACE AUX PRESSIONS !**

Notre association se fait relais des informations et de la mobilisation du collectif « *Anti-linky et Cie Paris Est* ». Vous trouverez au local de l'association les dossiers d'information et les modèles de lettre juridique de refus de Linky, de refus des éventuelles de « nouvelles conditions générales de vente (CGV) », de refus des éventuelles factures rétroactives de régularisation suite à augmentation du Tarif Bleu.

Le réseau **Solidarité Coordination Anti Linky Paris Ile de France – SCALP**, tient une réunion publique mensuelle, chaque premier lundi du mois à 19h à la Bourse du Travail (3 rue du Château d'Eau, Métro République)  
La prochaine réunion se tiendra exceptionnellement **le mardi 2 janvier à partir de 19h.**

## *Calendrier*

### *Tous les samedis après-midi*

**Samedi 30 décembre à 18h :**

Bal mensuel avec Folk en Seine. Venez danser une dernière fois pour l'année 2017.

**Samedi 6 janvier à 15h :**

Après-midi convivial autour des jeux de société et d'un petit goûter.

Au programme, jeux de cartes, Scrabble, jeux de société "classiques" et d'autres à découvrir. Strata'J'M animera cet après-midi.

**Samedi 13 janvier à 14h30 :**

Ciné-club "Les fraises sauvages" de Ingmar Bergman

**Samedi 20 janvier à 14h30 :**

Ciné-club "L'île nue" de Kaneto Shindō

**Samedi 27 janvier à 15h :**

**Galette suivi du bal avec Folk en Seine**

**Samedi 3 février à 15h**

Après-midi jeux de société

### *Les ateliers reprennent :*

- La semaine du 8 janvier : **Sophrologie, Gymnastique douce, Informatique, Technique Alexander, Arts Plastiques et Tricot.**

- La semaine du 15 janvier : **Tai-chi**

- Le mercredi 10 janvier à 14h30 : **atelier philo**

- Le jeudi 11 janvier à 10h : **atelier mémoire**

- Le jeudi 11 janvier à 18h : **atelier jeu théâtral**

- Le jeudi 18 janvier à 11h15 : **atelier mémoire** pour le nouveau groupe

- **Atelier diction** : pas d'atelier avant février (date communiquée ultérieurement).

- **Les jeudis 18, 25 janvier et 1er février à 14h : atelier photographie !**

Au programme : traitement de l'image photographique. Inscrivez-vous !

## *Les sorties avec les associations partenaires*

### **Proposées par LSR**

D'ores et déjà nous pouvons vous présenter :

**Séjour** : trois jours en baie de Somme, du mardi 10 au jeudi 12 avril 2018  
Prix estimé non définitif : 355 à 375€. Inscription fin janvier au plus tard.  
Lydie Paoli : 06 26 64 04 76

**Croisière au pays des guinguettes**, le samedi 12 juin 2018  
Prix : 70€ par personne. Inscription au 31 janvier au plus tard.  
Lydie Paoli : 06 26 64 04 76

N'ayant pas reçu le programme du premier trimestre 2018, nous le communiquerons ultérieurement.

### **Proposées par LO.BI.DIF**

**Randonnées du dimanche.** Toutes les randonnées démarrent à 9h. Les lieux des RDV seront communiqué ultérieurement.

- Dimanche 14 janvier 2018** Parc Georges Valbon « dit de la Courneuve » (93)
- Dimanche 11 février 2018 Forêt Notre Dame (94)**
- Dimanche 11 mars 2018** Forêt de la Malmaison (92)
- Dimanche 8 avril 2018** Le Haut de Champagne (95)
- Dimanche 13 mai 2018** Le Pays CRECOIS (77)
- Dimanche 3 juin 2018** Forêt d'Armainvilliers (77)
- Dimanche 24 juin 2018** Forêt de Fontainebleau (77)
- Dimanche 2 septembre 2018** Déjeuner pique-nique en commun Visite du château d'Ecouen
- Dimanche 23 septembre 2018** Forêt de Verrières le Buisson (91)
- Dimanche 7 octobre 2018** Randos « Marche en 93 » organisé par le Comité Départemental de la randonnée pédestre du 93.
- Dimanche 21 octobre 2018** Le Plateau de Satory (78)

De janvier chacun pourra bénéficier de 3 sorties « d'essai ». Ensuite, ceux qui voudront continuer la pratique des randonnées seront obligés d'avoir la licence. Les modalités du partenariat, en cours de discussion, portent sur les éléments financiers afin que nos adhérents puissent bénéficier de conditions avantageuses.

Nous ne vous présentons pas les ballades culturelles (déjà présentées dans la lettre d'information de décembre) car la date limite d'inscription est au 3 janvier.